COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

Séance du 11 juillet 2022

L'an deux mil vingt deux, le ONZE JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le SIX JUILLET 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

<u>Présents</u>: VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DESGUÉE Jérémie, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, MALBEC Béatrice, Mickaël PATIENCE, Virginie PELTIER <u>Absents</u>:

CHARBONNIER Cécile, DUBREUIL Audrey, LE ROUILLY Chloé, DUBOIS Arnaud

Absents excusés :

Yves ALEXANDRE a donné pouvoir à Jérémie DESGUÉE, Jacky GODARD a donné pouvoir à Christelle LECAPITAINE, Jérôme RAVACHE a donné pouvoir à Josiane LECUYER, Marc-Antoine LEMIERE a donné pouvoir à Béatrice MALBEC, Nathalie DAVID a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Philippe PELLETIER a donné pouvoir à Valérie GILETTE.

Présents: 13

Pouvoirs: 6

Votants: 19

Madame Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation du compte rendu de la séance du 13 juin 2022

délibération n°2022-07-48

Monsieur le Maire rend compte de l'ordre du jour du précédent conseil.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le compte rendu de la séance du 13 juin 2022.

Assainissement : décision modificative

délibération n°2022-07-49

Le conseil avait approuvé la DM suivante (délibération n°2022-06-47) :

- Compte 673 : titres annulés sur exercices antérieurs : + 1 039.88 €
- Compte 628 : divers : 1 039.88 €

Or, entre le temps du vote du conseil et son enregistrement après visa du contrôle de légalité, un titre d'un montant de 75 € a été annulé, diminuant ainsi la disponibilité du compte. Le titre à annuler s'élève à 1 539.88 €

Aussi, il vous est demandé d'approuver la décision modificative suivante :

- Compte 673 : titres annulés sur exercices antérieurs : + 1 115 €
- Compte 628 : divers : 1 115 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative telle que présentée.

Mme LECUYER présente les tarifs proposés par la commission pôle enfance :

RESTAURANT SCOLAIRE Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Proposition de la commission scolaire : augmentation de 3 % des tarifs pour la rentrée 2022-2023

Quotient familial	Prix d'un repas 2021-2022	Proposition 2022-2023		
Inférieur à 620 €	2.58 €	2.66 €		
Entre 621 € et 820 €	3.14 €	3.23 €		
Entre 821 € et 1100 €	3.75 €	3.86 €		
Supérieur à 1 101 €	4.35 €	4.48 €		
Tarif enfant en famille d'accueil	2.58 €	2.66 €		
Tarif Adulte	4.56 €	4.70 €		
Repas spécifique pour raison médicale apporté par un enfant	Accueil gratuit de l'enfant au restaurant scolaire	Accueil gratuit de l'enfant au restaurant scolaire		

Un justificatif de quotient familial sera exigé. En l'absence, le tarif maximal sera appliqué. Une réduction de 20 % sera appliquée sur la tarification du 3ème enfant scolarisé à Val d'Arry.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs proposés par la commission « pôle enfance ».

Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC

délibération n°2022-07-51

M. DESGUEE présente le rapport sur la qualité et le prix du service de l'assainissement non collectif. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, géré par P.B.I., qui a pour objectif le contrôle de bon fonctionnement des installations, et effectue à ce titre des visites de conformité des installations existantes. Une installation autonome doit être contrôlée tous les dix ans, ou à la suite d'une vente ou sur demande du propriétaire ou du locataire, afin de garantir le bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel et éviter les pollutions diffuses des eaux souterraines (Loi sur l'Eau, 30 décembre 2006). Le Service Public d'Assainissement Non Collectif dessert 14 126 habitants sur les 25 115 habitants de l'intercom. Le nombre

d'habitations ayant un assainissement non collectif sur Val d'Arry est de : 261.

Se répartissant de la manière suivante :

Le Locheur:

47

Missy:

24

Novers-Bocage:

35 Tournay sur Odon: 155

Les tarifs applicables au 01/03/2021 sont les suivants :

SYNTHESE	REDEVANCE 2022	
SUR DOSSIER		
Permis de construire / Réhabilitation (CONCEPTION)	100 €	
SUR TERRAIN		
Permis de construire / Réhabilitation (REALISATION)	140 €	
Contrôle dans le cadre d'une vente	180€	
Contrôle de bon fonctionnement anticipé	180 €	
Contrôle de bon fonctionnement	125€	
Contrôle de bon fonctionnement (week-end et et jours fériés)	375,10€	
Contre-visite Contre-visite	80 €	
Rendez-vous infructueux	57€	

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

➤ Délibération du 21/07/2021

Activité du service :

	Exercice 2020	Exercice 2021	
Facturation du service Obligatoire en €	116 104 €	128 820 €	
Nbre d'installations contrôlées Conformes ou mises en conformité.	945	1048	
Nbre d'installations contrôlées depuis La création du service	3 007	3817	
Autres installations contrôlées ne Présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement.	1742	2174	
Taux de conformité	89,4 %	84,4%	

Le conseil municipal, prend connaissance du rapport annuel sur la qualité et le prix du SPANC, qui sera disponible dans son intégralité sur le site internet de la commune.

Rapport annuel sur la qualité et le prix du service déchets ménagers

délibération n°2022-07-52

Monsieur le Maire fait la présentation du rapport annuel adressé par Pré-Bocage Intercom

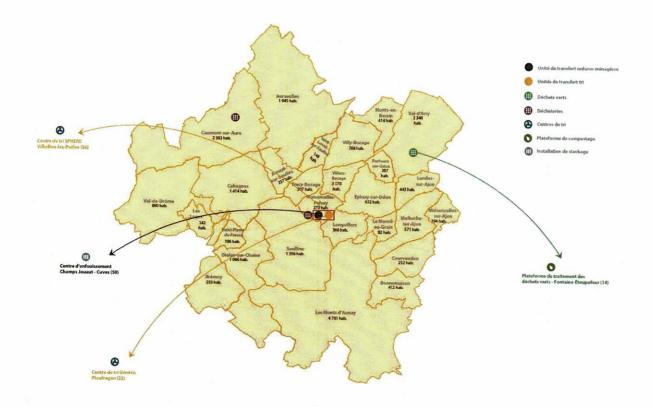
Le Rapport annuel sur la qualité du service et le Prix du Service est obligatoire pour toute les collectivités (art. D 2224-1 et suivants du Code Général des Collectivités.

Ce rapport permet l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service concernant la gestion des déchets ménagers et assimilés.

<u>1°/ Le territoire concerné</u> est celui de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom. L'ensemble du territoire est desservi en porte à porte pour la collecte des ordures ménagères (bacs pucés) et des recyclables (sacs jaunes). Le verre est en apport volontaire dans des containers spécifiques répartis sur le territoire et P.B.I. gère deux déchetteries.

Pré-Bocage Intercom comprend 27 communes et 25 140 habitants.

La carte suivante détaille le territoire de P.B.I. et les lieux de traitement des déchets :



2°/ Organisation de la collecte des déchets à P.B.I. :

Organisation de la collecte en porte à porte

	O.M.R. Recyclab			
Population desservie	25 140 25 140			
Tonnages annuels	3 115 tonnes	1 525 tonnes		
Distances parcourues pour la collecte	104 988 km			
Couleurs des bacs	Gris (pucé)	Sacs Jaunes		

Flux de déchets en apport volontaires

	Verre	Papier- Cartons	Déchets Verts	Encombrants	Déchets dangereux	Textiles
Nre de contenants disponibles	91	2	3	2	5	16 + 2 boutiques Villers
Type de contenants	90 P.A.V. + 1 colonne enterrée Villers	Bennes en Déchetteries	2 Bennes Livry Val d'Arry 1 Plateforme Maisoncelles	Bennes en Déchetteries	Locaux D.M.S.	Containers
Ratio nbr contenants par habitants Tonnage collecté	1 Pour 276 hab.	1 pour 12 570 hab.	1 pour 8 380 hab.	1 Pour 12 570 hab.	1 Pour 5 028 hab.	1 Pour 1 571 hab.
. o.mage conecte	1 120	320	3 596	2 615	67	

Organisation des tournées

Val d'Arry O.M.

Mercredi : Le Locheur ; Missy ; Noyers-Bocage ; Tournay sur Odon à partir de mars 2022 la collecte se fera tous les 15 jours sauf sur le bourg de Noyers où elle sera maintenue toutes les semaines.

Val d'Arry Recyclables collecte tous les 15 jours.

Vendredi : Le Locheur ; Missy ; Noyers-Bocage ; Tournay sur Odon.

3°/ Evolution des tonnages :

O.M.:

2020 128 Kg / Hab.

2021 124 Kg / Hab.

Recyclables: 2020 52 Kg / Hab.

2021 61 Kg / Hab.

Déchetterie: 2020 45 Kg/Hab.

2021 48 Kg / Hab.

4°/ Tarifs 2021:

		Tari	fs 2021			
	Offre de service	Вас	Nbr Levées	Forfait redevance annuelle	Levées complémentaires (19 à 24)	Levées Complémentaires (25 et + bacs) (70 et + badges)
Effectif Foyer	 Mise à disposition d'un be pucé et de sacs jaunes 	ac				, , , ,
1	 Collecte des O.M. toutes le 	es 80 L		129€	2.66 €	5.32 €
2 à 3	semaines	120 L		170€	4.00 €	8.00€
4 à 6	 Collecte des sacs jaunes toute les deux semaines 	180 L	18	232€	6.00 €	12.00 €
7 et +	- Accès aux déchetteries	à 240 L	Levées	296 €	8.00€	16.00 €
Badge	hauteur de 5 m 3 : semaine - Accès illimité aux P.A.V. o	30 L		52 ouvertures	1.00 €	2.00 €
	Verre	et				

Le conseil municipal, prend connaissance du rapport annuel sur la qualité et le prix du service déchets ménagers, qui est consultable sur le site internet de la commune.

Questions diverses

Accueil Ukrainiens : 6 réfugiés ukrainiens sont accueillis au Presbytère de Noyers Bocage. Le conseil remercie les habitants pour leurs dons. Jérémie DESGUEE, Sébastien GILBERT et Mickaël PATIENCE sont également remerciés pour le transport des familles qui se sont retrouvées bloquées à la gare Saint Lazare le samedi 2 juillet suite à la grève S.N.C.F..

Projet nouvelle mairie: Jones TP interviendra le 18 juillet 2022. L'entreprise chargée du gros œuvre ne peut pas intervenir avant le 1er novembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50. Pour extrait conforme au registre,

Pour extrait conforme au registre, Le Maire, Christian VENGEONS